



**DOSSIER DE PARTENARIAT**

**Soirée UNPACTE**

**2<sup>ème</sup> Édition**

**Jeudi 28 avril 2022**

Espace Edouard Landrain

Ancenis-St-Géréon

**Plus de 400 personnes attendues**



Avec le soutien de



# Un rendez-vous pour impulser une dynamique de réseau

## Il y a déjà 4 ans ...

En 2018, vous étiez **plus de 400** à assister à la conférence de Jean-Luc BELLALIN sur les neurosciences appliquées au monde de l'entreprise.

L'ÉCLAIREUR  
VENDREDI 13 AVRIL 2018  
actu.frnl-eclairer-de-chateaubriant 17

### Unpacte, nouvelle association de pays



Jean-Luc Bellalin a évoqué les neurosciences.

Une soirée événement a réuni sept associations à la halle de Béré, et pas moins de 400 personnes. Elles sont associées sous le nom Unpacte, pour Union Nozay Pays d'Ancenis Châteaubriant. « Ce moment fédérateur a pour but de créer du lien et des réseaux afin que tous se connaissent et travaillent ensemble », comme l'explique Jean-François Barbazanges, président de l'Adic, une des sept associations. Les six autres sont : l'Association des entrepreneurs du pays de Châteaubriant, l'Association

pour le développement industriel et économique de la région d'Ancenis (Adira), l'Association des entreprises de l'Oseraye (AEO), l'Association pays d'Ancenis jeunes entreprises (APAJE), l'association des commerçants de la ville d'Ancenis (Com'Ancenis), l'association des commerçants de la ville de Saint-Généon (Espace 23) et celle des commerçants de Nozay (Vita ville). Une conférence de Jean-Luc Bellali, sur le thème « Neurosciences, l'entreprise sera cérébrale ou ne sera pas » a précédé le cocktail dînatoire.



Pays d'Ancenis

### Ils créent du lien entre les entreprises



Les responsables d'associations d'entreprises proposent un temps de rencontre pour développer son réseau.

Ils ont beau travailler sur le même territoire, certains ne se connaissent pas il y a encore un an et demi. Mis en relation par la Chambre de commerce et de d'industrie (CCI), les sept présidents des associations de commerçants et d'entreprises du nord de la Loire-Atlantique ont décidé de s'unir pour proposer une soirée réservée aux acteurs économiques du secteur, aux entreprises et aux collectivités.

Un bon prétexte pour se rencontrer enfin, ce qui leur a permis de créer une nouvelle association à part entière, l'Unpacte, pour Union Nozay, Pays d'Ancenis, de Châteaubriant, tous entrepreneurs. Leur objectif est maintenant de fédérer davantage de patrons, ainsi que leurs collaborateurs, et de les faire se rencontrer à l'occasion d'une soirée. « Le but est de faire connaître les entreprises qu'il y a juste à côté, explique Mélanie Bonjour, vice-présidente de l'Adic (Association des entrepreneurs du Pays de Châteaubriant). Aujourd'hui,

quand on a besoin de quelque chose, comme un sous-traitant, on cherche sur Internet et on peut se retrouver à travailler avec quelqu'un de très éloigné, sans savoir que, juste à côté, on avait ce qu'il nous fallait. »

La mois prochain, les responsables des associations invitent donc, pour la première fois, tous les acteurs économiques des secteurs de Nozay, Châteaubriant et Ancenis à venir les rejoindre à la Halle de Béré, à Châteaubriant. Au programme : un marché de produits locaux, et une conférence sur les neurosciences adaptées au champ de l'entreprise, suivie d'un buffet. Les organisateurs attendent près de 400 personnes. Avec une idée directrice : se rencontrer et développer son réseau.

**Judi 29 mars**, à partir de 18 h 30 à la Halle de Béré, à Châteaubriant. Inscriptions obligatoires au 02 40 44 61 44 ou sur [www.avenements.nantesstnazaire.cci.fr](http://www.avenements.nantesstnazaire.cci.fr).

## En 2022, le retour...



### Votre canard vous parle-t-il ?



En 2022, une conférence spectacle « Osez », inspirante, humoristique, participative, révélatrice des peurs et des leviers sur le chemin de vos envies et de vos rêves. **Jean-Luc Rivière**, vous fera découvrir, **les concepts clé, pour améliorer la qualité de vie au travail, et de la motivation individuelle et collective.** Cette conférence s'inscrit dans le cadre de la prévention de la santé, du développement personnel et du management de la diversité.

**OSEZ DIRE, OSEZ FAIRE, OSEZ ETRE**, trois objectifs clairs pour un mieux-être au travail comme dans la sphère privée.



Avec le soutien de



## A L'initiative de l'évènement

6 associations d'entreprises du Pays d'Ancenis et de Châteaubriant :



« Association pour le développement inter-entreprises de la région de Châteaubriant »,



« Association pour le Développement Industriel et économique de la Région d'Ancenis »,



« Association Pays d'Ancenis Génération Entreprises »,



« Association des commerçants de la ville d'Ancenis-Saint-Géréon »,



« Association des commerçants de l'Espace 23 » à Ancenis-Saint-Géréon,



« Association des Entreprises de l'Oseraye »

S'associent pour proposer, avec le soutien de la CCI, à leurs adhérents, leurs collaborateurs et aux acteurs locaux un évènement économique fédérateur le 28 avril 2022.

Au-delà d'assister à une conférence, il s'agit pour les entreprises du territoire de se rencontrer, **d'échanger, d'impulser une dynamique de réseau** et de favoriser les synergies entre acteurs locaux.

Les associations ont décidé de vous proposer d'être associé à ce moment privilégié avec les acteurs économiques des territoires d'Ancenis, Châteaubriant et Nozay.

## Programme de la soirée

### 18H00 :

- ✓ Arrivée des participants
- ✓ Visite des espaces partenaires

### 19h00 :

- ✓ Mot d'accueil

### 19h30 :

- ✓ Conférence spectacle « **Osez** » animée par **Jean-Luc RIVIERE**

### 20h45 :

- ✓ Cocktail dînatoire



## Pourquoi devenir partenaire de l'événement ?

- ✓ **Être identifié** comme l'une des entreprises actives du territoire
- ✓ **Rencontrer** des chefs d'entreprises
- ✓ **Participer** au dynamisme du territoire
- ✓ **Associer son image** à un évènement médiatisé auprès des entreprises locales
- ✓ **Participer à l'enrichissement de la connaissance** des acteurs économiques locaux
- ✓ **Favoriser** le développement économique local
- ✓ **Accroître sa notoriété** auprès d'une cible privilégiée et clairement identifiée : les dirigeants d'entreprises et élus locaux
- ✓ **Jouer la carte de la proximité** et du partenariat auprès des PME/PMI locale

## Quels bénéfices ?

### Retombées médiatiques...

Visibilité garantie : Supports de communication, relais sur les sites internet, une occasion indéniable de bénéficier d'un écho médiatique important.

Pour cette seconde édition, l'évènement rassemblera plus de 400 personnes et profitera d'un plan de communication important.

En devenant partenaire, vous **valorisez votre entreprise** et vos services lors de la soirée mais aussi en amont grâce à la communication mise en place.

En vous associant à cet évènement, vous associez votre image à une opération locale d'envergure.

Ainsi, **l'image de votre entreprise** sera dynamisée par la volonté de soutenir un évènement territorial unique.

**Au-delà d'une participation financière à la réalisation de cet évènement, vous participerez au rayonnement du territoire.**

C'est une opportunité réelle pour votre entreprise d'être reconnue comme acteur du développement économique.



Avec le soutien de



## Plan de communication

### Médias



- Conférence de presse
- Sollicitation des médias de Loire Atlantique

### Invitation



+ de 5 000 Invitations emailing relayées en plusieurs étapes.

### Relations publiques



- Annonce de la soirée auprès des adhérents des 6 associations partenaires : ADIC, ADIRA, APAGE, Com'Ancenis, Espace 23, AEO
- Annonce de la soirée à leurs clients et leurs fournisseurs

### Digital



- Relais sur les Sites internet de la CCI et des associations partenaires
- Relais sur les réseaux sociaux : LinkedIn, Facebook ainsi que Twitter

## Les offres partenaires

Offre FIRST 90€	Offre MEDIUM 250 €	Offre GOLD 800 €	Offre PLATINE 1250 € (+250€/véhicule)
Le jour J, votre <b>Logo sur le support</b> dédié à l'ensemble des partenaires	<b>Projection de votre logo</b>  Votre <b>Roll-up</b> sur l'Espace partenaire  Votre <b>Logo N&amp;B</b> en 3 <sup>ème</sup> de couverture du bloc-notes UNPACTE 2022	<b>Projection de votre logo</b>  Votre <b>Roll-up</b> sur l'Espace partenaire  Votre <b>logo N&amp;B</b> en 2 <sup>ème</sup> de couverture du bloc-notes UNPACTE 2022  Un <b>espace équipé</b> (env. 3m <sup>2</sup> et 1 mange debout)  Votre <b>logo</b> sur les <b>invitations emailing</b>  Jour J : <b>Mise en avant de votre entreprise</b> par l'animateur : <b>interview</b>	<b>Projection de votre logo</b>  Votre <b>Roll-up</b> sur l'Espace partenaire  Votre <b>logo N&amp;B</b> en 4 <sup>ème</sup> de couverture du bloc-notes UNPACTE 2022  Un <b>espace équipé</b> (env. 6 m <sup>2</sup> et 1 mange debout)  Votre <b>logo</b> sur les <b>invitations Emailing</b>  Jour J : <b>Mise en avant de votre entreprise</b> par l'animateur : <b>interview</b>  Option : <b>Exposition d'un véhicule motorisé</b> (véhicule, bateau, chariot...)

\*Roll-Up fourni par le partenaire

**Votre Proposition de partenariat ECHANGE PRODUIT** soumise à acceptation du groupe UNPACTE

## Bulletin d'engagement partenaire 2022

Madame, Monsieur .....

Entreprise : .....

Adresse : .....

Tel : ..... Mob : .....

Email : .....

**FIRST 90€ HT**

**MEDIUM 250€ HT**

**GOLD 800€ HT**

**PLATINE 1250 € HT** + Exposition de ..... véhicules (x 250€/véhicule) soit .....€ HT

Partenariat **ECHANGE PRODUITS**

Echange produits de la valeur d'un partenariat :  First  Medium  Gold  Platine

Ma proposition \* : (merci de développer) .....

..... \* soumise à acceptation du collectif organisateur

<p>« Je déclare avoir pris connaissance des délais de règlement et des Conditions Générales de Participation et en accepte sans réserve ni restriction toutes les clauses. »  <b>Signature et Cachet de l'entreprise obligatoire</b></p>	Total HT : ..... €
	TVA 20% : ..... €
	Total TTC: ..... €

J'attribue ce partenariat à l'association suivante :

ADIC  ADIRA

APAGE

COM'ANCENIS

ESPACE 23

AEO



Avec le soutien de



# Conditions Générales de Vente

## Souscription

Pour devenir partenaire, vous devez retourner (par courrier postal ou par mail à [unpacte.44@gmail.com](mailto:unpacte.44@gmail.com)) le dossier de partenariat, dûment complété, daté et signé.

La signature du dossier de partenariat constitue un engagement ferme sans réserve et oblige le souscripteur à l'acceptation des conditions générales de vente (CGV) et du règlement général de l'événement.

Les présentes CGV prévalent sur toute autre condition stipulée par le partenaire, notamment dans ses conditions générales d'achat.

A réception du dossier de partenariat, une facture du montant total dû sera établie. Aucune réservation verbale ou téléphonique ne sera prise en compte en dehors de la confirmation écrite reçue par l'organisateur de l'événement. L'attribution des partenariats sera faite dans l'ordre d'arrivée des réservations. Après attribution, aucune modification ne pourra être effectuée sans l'accord écrit des organisateurs.

## Acceptation des demandes de réservation

L'organisateur se réserve le droit de ne pas vendre de partenariat à toute firme, société ou organisation dont les activités ne seraient pas directement en rapport avec le thème général de la Manifestation, ou ne répondraient pas aux normes de rigueur souhaitées par le Comité d'Organisation.

## Règlement des factures

Les règlements pourront être effectués par chèque, ou virement bancaire :

- **Par chèque** à l'ordre de ADIC et envoyés à :

ADIC « Soirée UNPACTE » CCI Nantes St-Nazaire, 6A rue d'Ancenis, 44110 Châteaubriant

- **Par virement bancaire** : RIB ADIC

Dans le cas d'un règlement pas virement bancaire, veuillez spécifier la raison de votre règlement. Tout règlement joint au bulletin d'engagement recevra une facture associée.

## Annulation (Applicable au partenariat et à l'exposition)

Toute annulation et/ou changement à votre réservation initiale devra être effectuée par courrier ou par mail [unpacte.44@gmail.com](mailto:unpacte.44@gmail.com). En cas d'annulation 50% du montant total TTC sera dû et non remboursable.

Une fois la réservation ou tout autre élément de sponsoring confirmé, toute option de partenariat est considérée comme une annulation et sera soumise à ces mêmes conditions d'annulation.

## Règlement sur site

Les prix mentionnés dans les offres de partenariat sont fermes et définitifs. Les exposants sont invités à vérifier que toute action engagée dans le cadre de la soirée est conforme à la législation française en vigueur en matière de sûreté et sécurité. L'organisateur prendra les mesures nécessaires en cas de non-respect du règlement.

## Accès à l'exposition

L'accès à l'exposition est strictement réservé aux partenaires dûment inscrits à la soirée.

## Assurance

Le signataire renonce à tout recours contre les organisateurs et propriétaires des lieux et s'engage à souscrire les polices d'assurance nécessaires pour tous les risques encourus par le matériel exposé (vol, dégâts, etc...) ainsi que les responsabilités civiles couvrant le personnel fixe intérimaire de son entreprise ou personnes dont il a la charge présents à l'événement. En aucun cas, le partenaire financier ne sera couvert par les assurances des organisateurs

## Pour toute information et retour du bulletin de partenariat

### Châteaubriant

Contact : Amélie LONGEPE - Morgane DANIEL

Email : unpacte.44@gmail.com

Adresse postale : 6A rue d'Ancenis 44110

Châteaubriant

Tél : 02 72.41.01.06

Mobile : 07 62 81 70 28 – 06 20 56 08 42

### Ancenis

Contact : Cédric BERIDOT

Email : unpacte.44@gmail.com

Adresse postale : A l'attention de Cédric BERIDOT

16 quai Ernest Renaud 44105 Nantes

Mobile : 06 25 27 18 30



Avec le soutien de

